



LA SOURCE
SESSAD

INSTITUT MEDICO EDUCATIF

IME La Source

RAPPORT D'ACTIVITE **2019**

IME La Source
1 avenue de la Source
37 360 Semblançay

02.47.29.88.88

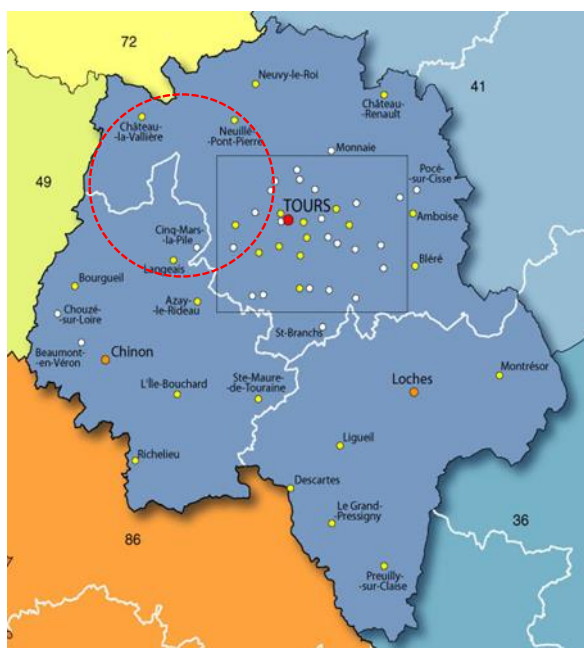
TABLE DES MATIERES

I. ELEMENTS DE CONTEXTE	3
1. Présentation de l'IME.....	3
II. LES ENFANTS ACCOMPAGNES EN 2019 PAR L'IME.....	3
1. Répartition par type de handicap	4
2. Répartition par sexe.....	5
3. Répartition par tranches d'âge	5
III. L'ACTIVITE DE L'IME EN 2019.....	6
1. L'activité en chiffres	6
2. Les points forts de l'activité et évènements de l'année.....	9
IV. L'EXPERIMENTATION D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF	12
V. LA PARTICIPATION DES FAMILLES.....	13
VI. L'IME ET LE PARTENARIAT	14
1. Partenariat avec l'Education Nationale	14
2. Les services de Protection de l'Enfance	15
3. Les conventionnements avec les rééducateurs	15
VII. LE PERSONNEL	16
1. Organigramme du service au 31 décembre 2019	16
2. Les mouvements de personnel	17
VIII. LES FORMATIONS	18
IX. DONNEES ECONOMIQUES	20
CONCLUSION	20

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

1. Présentation de l'IME

L'IME est autorisé pour accompagner 35 enfants et adolescents âgés de 12 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Différentes modalités d'accueil sont proposées : régimes d'internat, d'internat partiel et de semi-internat.



Les locaux de L'IME : espaces pédagogiques (classes & ateliers), internat, salles de rééducations, etc., sont situés à Semblançay, domaine de la Source.

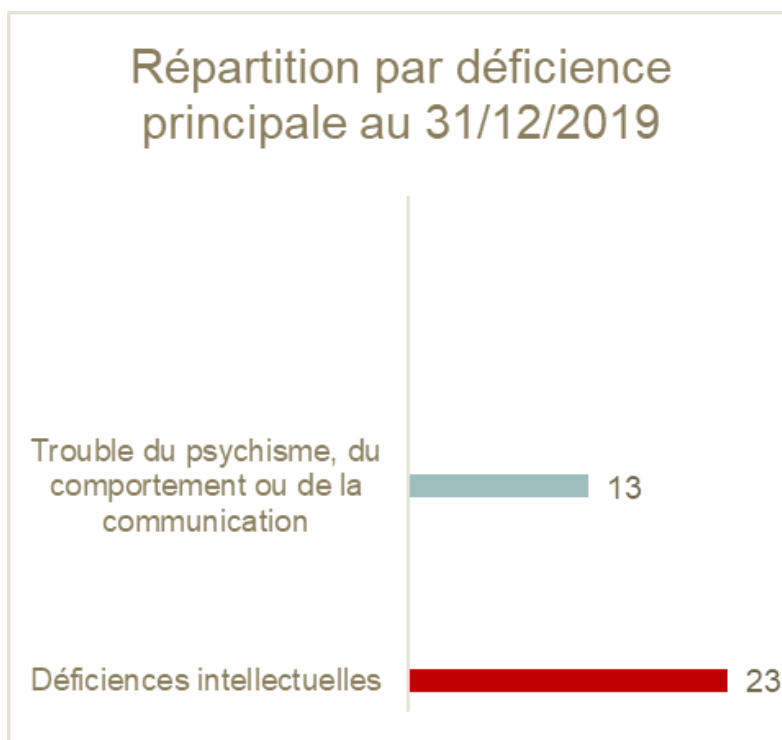
L'IME accompagne les jeunes dans leur parcours par le biais de moyens pédagogiques, éducatifs, sociaux, paramédicaux adaptés aux besoins et attentes de chacun(e)s.

II. LES ENFANTS ACCOMPAGNES EN 2019 PAR L'IME

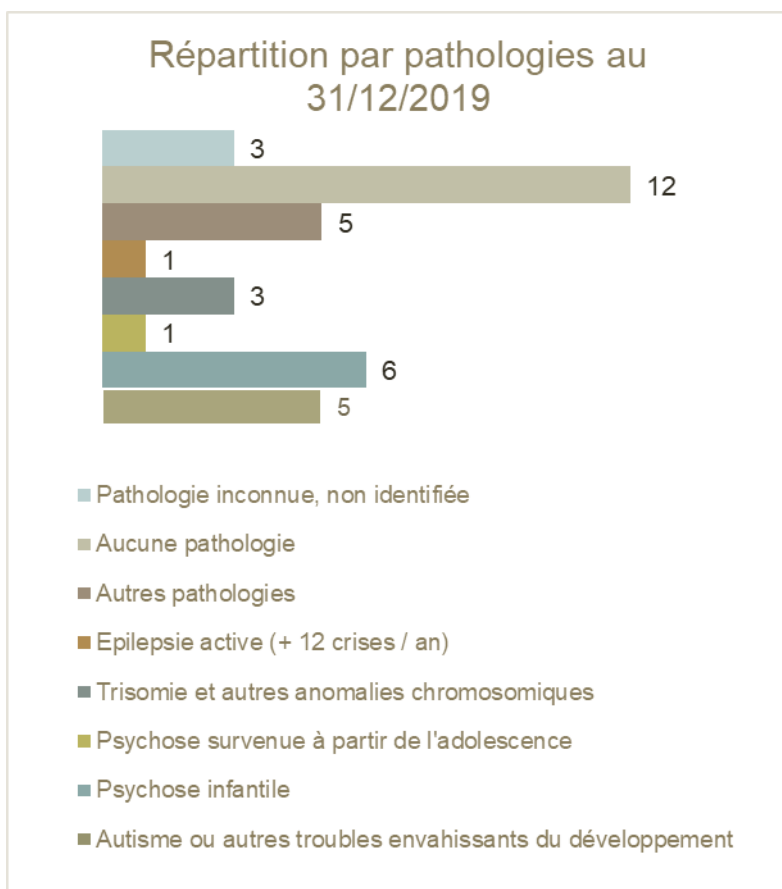
En 2019, 46 enfants et adolescents orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ont été accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire de l'IME.

En accord avec l'ARS, nous continuons à moduler le nombre d'enfants accompagnés en fonction de la nature du suivi (accueils en temps partagés, stages, etc.). **Aussi, au 31/12/2019, l'IME accompagnait 40 jeunes dont 4 stagiaires en temps partagé avec des ULIS collège.**

1. Répartition par type de handicap



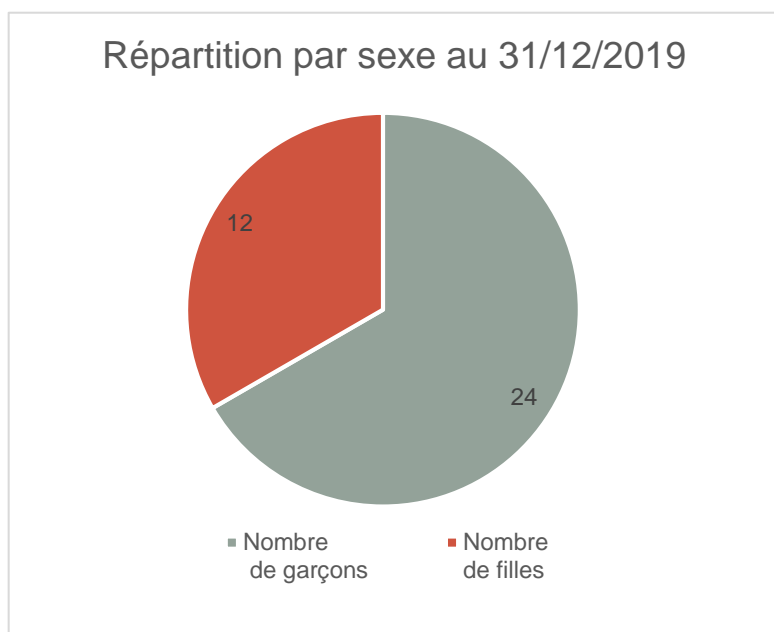
Nous observons sur cette année 2019 une proportion de **64% de jeunes présentant des troubles intellectuels ou cognitifs** pour **36% de jeunes présentant des troubles du psychisme** comme déficience principale.



24 jeunes ont une pathologie associée à leur déficience principale soit **67% des effectifs** au 31 décembre 2019.

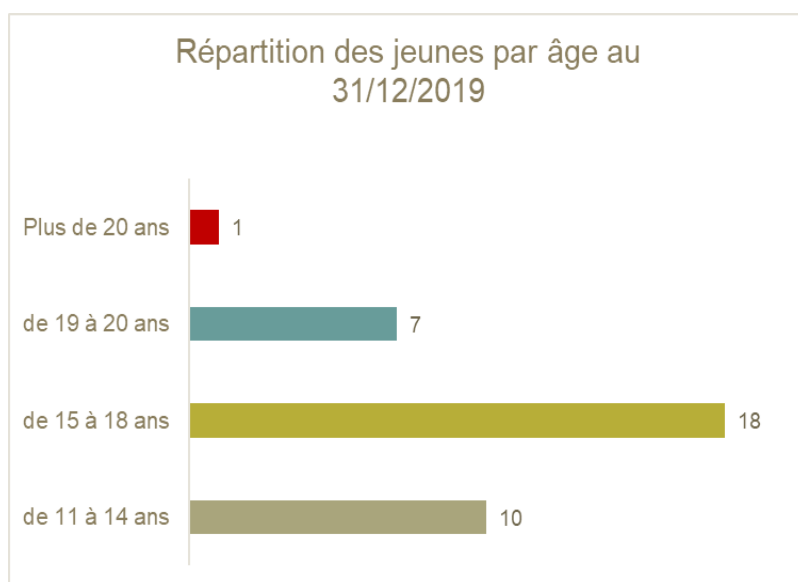
Cette proportion importante de jeunes présentant des troubles psychiques nous amène à adapter notre accompagnement et donc à penser et proposer de nouvelles modalités d'accueil comme la création d'une plateforme thérapeutique expérimentale (Cf. «IV. L'EXPERIMENTATION D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF »).

2. Répartition par sexe



Sur l'année 2019, 31 garçons et 15 filles ont été accompagnés par notre équipe pluridisciplinaire ce qui maintient les statistiques à **33% de filles pour 67% de garçons.**

3. Répartition par tranches d'âge



Au 31 décembre 2019, **la moyenne d'âge des jeunes accueillis s'élève à 16 ans.** Cette moyenne d'âge moins élevée qu'en 2018 s'explique par l'admission de 10 jeunes âgés de 12 à 16 ans (Cf. « L'activité en chiffres »).

Nous ne comptabilisons plus qu'**1 jeune accueilli au titre de l'amendement CRETON** ce qui traduit la bonne

dynamique d'orientation vers des structures adultes adaptées (Cf. « Les orientations à la sortie »).

III. L'ACTIVITE DE L'IME EN 2019

1. L'activité en chiffres

- ❖ **46 jeunes accompagnés** par l'équipe pluridisciplinaire de l'IME la Source.
- ❖ **214 jours d'ouverture**
- ❖ **14 week-ends d'ouverture** poursuivant des objectifs de répit pour les familles et les jeunes ou d'animation.
- ❖ **6740 journées réalisées**

<u>I.M.E. de SEMBLANÇAY</u>	Journées réalisées cumulées
Périodes	Année 2019
IME INTERNES	3 020
IME SEMI INTERNES	3 181
TOTAL	6 201
CRETON INTERNES ORIENTATION FOYER	293
CRETON SEMI-INTERNES ORIENTATION FOYER	183
CRETON INTERNES ORIENTATION FAM	57
CRETON SEMI-INTERNES ORIENTATION FAM	6
CRETON INTERNES ORIENTATION ESAT	0
CRETON SEMI-INTERNES ORIENTATION ESAT	0
TOTAUX	6 740

Nous observons **un écart de 14 journées entre le prévisionnel** retenu et le nombre de journées réalisées.

L'année 2019 a été marquée par un **taux d'absentéisme important** avec 585 jours d'absence comptabilisés, compensé par le sur-effectif permanent réalisé. .

Ces chiffres sont principalement dus aux départs anticipés en vacances (66%) ainsi qu'aux maladies (25%) soit 531 jours au total avec 21 jeunes concernés. Cet indicateur est important à prendre en considération dans l'élaboration des prévisionnels de présence puisqu'il élève le taux d'absentéisme à 8.7% sur l'année. Il traduit la volonté de parents à ce que leurs enfants puissent profiter des mêmes temps de vacances scolaires que dans le milieu ordinaire.

Ces éléments nous invitent donc à nous questionner régulièrement sur le calendrier d'ouverture pour répondre au mieux aux attentes et besoins des familles et de leurs enfants.

❖ **12 internes à temps complet et 6 internes à temps partiel au 31 décembre 2019.** La baisse du taux d'occupation de l'internat s'explique notamment par 9 départs d'internes sur l'année.

1. Au regard de cette baisse d'activité, 2 éducateurs sont partiellement réaffectés vers le projet de plateforme thérapeutique expérimentale (Cf. «IV.L'EXPERIMENTATION D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF »). D'autre part, suite à la mutation d'un éducateur d'internat en cours d'année, le poste est en attente de réaffectation en fonction de l'évolution des besoins de terrain (Cf. « Les mouvements de personnel »)

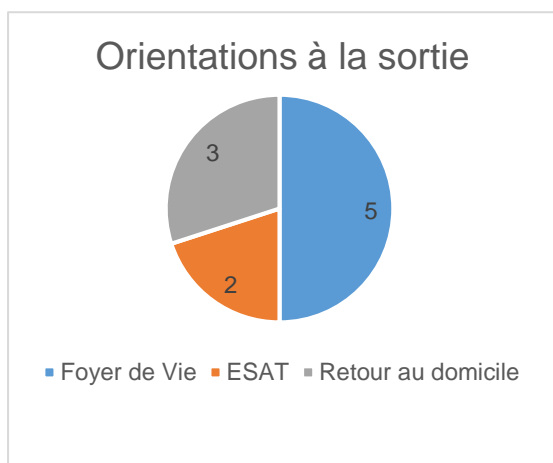
❖ **10 jeunes âgés de 12 à 16 ans ont été admis et 10 jeunes âgés de 18 à 25 ans sont sortis** de nos effectifs en 2019.

Nous avons porté une attention particulière à maintenir notre effectif entre 35 et 37 jeunes tout au long de l'année conformément aux objectifs fixés par la fiche n°14 du CPOM 2017/2021.

La moyenne d'âge des admis est de 14 ans dont **89% sont issus d'un parcours de type ULIS** avec **55% d'entre eux qui étaient suivis par un SESSAD.**

Au 31 décembre 2019, 1 jeune âgé de plus de 20 ans est en attente d'une place en foyer de vie. Nous travaillons activement à cette transition vers le passage en structure adulte afin de limiter les ruptures de parcours à travers la mise en place de stages.

❖ **Les orientations à la sortie**



Parmi les sorties, nous comptons **5 orientations vers des structures foyer de vie** et **2 autres vers des structures ESAT** et **3 jeunes sont retournés au domicile familial** dont 1 est en situation de demandeur d'emploi en milieu ordinaire.

❖ **10 stagiaires extérieurs** accueillis au cours de l'année 2019 dans le but d'évaluer la pertinence du projet d'orientation vers un IME. Pour certains, il ne fait aucun doute sur la pertinence d'une orientation vers une structure de type IME à temps complet ou à temps partiel. Dans l'attente d'une notification MDPH et en accord avec les différents partenaires (familles, responsables légaux, établissements scolaires, etc.), nous proposons des stages en temps partagé qui permettent répondre aux besoins singuliers de chacun en maintenant les différents espaces pertinents (4 situations de ce type au 31/12/2019).

❖ **26 jeunes anciennement accueillis concernés par le suivi des 3 ans** en 2019.

L'assistante sociale assure une veille sur les jeunes sortis de l'IME, sur une durée minimum de trois ans. Il s'agit de coordonner les informations recueillies concernant la situation et le parcours du jeune. En fonction des besoins, elle peut apporter son appui, en lien avec les services administratifs et sociaux compétents.

2. Les points forts de l'activité et événements de l'année

Le projet personnalisé de l'enfant détermine les accompagnements pédagogiques, éducatifs, de soins proposés.

Toutes les décisions se prennent en accord avec la famille.

Une synthèse est organisée chaque année scolaire avec la famille, au cours de laquelle est élaboré en équipe pluridisciplinaire le projet personnalisé d'accompagnement.

❖ L'accompagnement éducatif et pédagogique

L'accompagnement éducatif et pédagogique prend différentes formes en fonction des espaces dans lesquels évoluent les jeunes :

- En journée sur l'espace pédagogique ;
- Le matin, en soirée et certains week-ends sur l'internat.

L'ensemble des professionnels s'appuient sur leurs domaines de compétences respectifs afin de proposer des actions éducatives et pédagogiques visant à accompagner chaque jeune dans son parcours singulier.

Cette année, un certain nombre de projets ont été menés dans une dynamique d'inclusion comme :

- ✓ **Le projet « Festival des 4 temps »** mené par l'équipe pédagogique en collaboration avec l'association Karos Nuclée. Ce projet vise à sortir des murs de l'institution, il poursuit l'objectif d'inclusion, mais permet également de mobiliser les jeunes autour d'apprentissages techniques et scolaires de façon plus ludique et concrète :



- Arts plastiques et activités manuelles : Création de la décoration de la loge des artistes et du hall d'entrée sur le thème des Vikings. Cette partie a amené les jeunes de groupes et d'ateliers différents, à construire et organiser un décor collectif en utilisant différentes techniques d'arts plastiques. Il a ensuite fallu organiser la logistique et monter les décors sur site ;
- Classe : Préparation d'une grille d'entretien avant la rencontre de 2 groupes d'artistes. Au-delà du travail scolaire engagé dans la préparation et l'analyse à posteriori, les jeunes ont dû adopter une attitude et un langage approprié à la situation ;

- Atelier cuisine : Les jeunes ont préparé, dans les cuisines de l'IME, les repas de l'ensemble des artistes du festival pour le vendredi et le samedi soir. Ils ont dû ensuite s'installer sur site afin d'assurer le service en collaboration avec les bénévoles de l'association.

La transversalité de ce genre de projet est riche puisqu'elle permet de rendre concret les apprentissages et ainsi participer, pour un grand nombre de jeunes, à se réconcilier avec la scolarité. D'autre part, la valorisation des compétences, le partage avec des personnes extérieures à l'Association la Source, sont autant de facteurs qui permettent notamment de développer la confiance en soi et de contribuer à prendre une place dans notre société.

- ✓ **Le projet handball**, 10 jeunes sont licenciés du club de handball de Saint-Cyr sur Loire. Accompagnés chaque jeudi soir par un éducateur d'internat, les jeunes sont attendus par leur entraîneur. Ils se préparent pour la compétition, rencontrent d'autres jeunes et participent à la vie du club avec tout ce que cela implique en termes d'engagement et de bonne tenue. **Au-delà de ses vertus inclusives, l'activité handball constitue un réel support éducatif et avec ses exigences et ses contraintes : effort, assiduité, progression, travail, respect, écoute des consignes.**
- ✓ **Le projet « espace studios »**, extension de l'internat à l'écart du collectif qui permet d'évaluer et/ou de préparer à l'habitat inclusif, en autonomie totale ou partielle. Cet espace créé en 2013, est composé de 4 chambres individuelles dotées de salles de bains privatives et d'un espace commun cuisine et salon.
Cette année, l'équipe éducative d'internat a fait évoluer l'accompagnement proposé. Ce changement intervient suite au constat des difficultés éprouvées par les jeunes lors de la transition entre structure enfant et structure adulte de type foyer d'hébergement.
 - La première évolution avait été annoncée dans le rapport d'activité 2018 : les jeunes sont maintenant amenés à gérer un budget alimentaire et d'assurer leurs courses dans les commerces du village pour ensuite cuisiner leurs repas en autonomie à raison d'une fois par semaine. En fonction des profils accueillis sur cet espace, nous sommes susceptibles d'augmenter la fréquence de ces repas autonomes ;

- Au regard de leurs orientations futures, la participation aux activités proposées les mercredis après-midi ne semblent pas pertinentes. Désormais, les jeunes organisent ces temps. Pour cela, il est prévu en amont et chaque semaine une rencontre avec un(e) éducateur(trice) d'internat afin qu'ils fassent valider leurs projets et qu'ils soient aiguillés au besoin.

Sur l'année 2019, 9 jeunes dont 2 stagiaires ont bénéficié et bénéficient encore de cet espace. Ils sont 3 à nous avoir quittés pour continuer leur parcours de vie. Globalement, **il ressort que nous avons à améliorer la qualité de notre accompagnement dans ce domaine de façon à faciliter cette transition structure enfant / structure adulte qui peut être difficile pour les jeunes adultes comme pour leurs familles et ce quelle que soit l'orientation.**

❖ Les soins et les rééducations

Les enfants bénéficient des rééducations et suivis thérapeutiques prescrits par le médecin psychiatre du pôle enfance. Les ressources humaines internes sont mobilisées en permanence, et des professionnels du secteur libéral sont également sollicités si besoin.

Le tableau suivant présente le détail des rééducations et suivis thérapeutiques pour 2019 (en nombre d'enfants) :

SOINS ET REEDUCATIONS :	NOMBRE D'ENFANTS SUR L'ANNEE 2019
ORTHOPHONIE EN LIBERAL (HEBDOMADAIRE)	13
PSYCHOTHERAPIE - SUIVI PSYCHOLOGIQUE (HEBDOMADAIRE)	9
PSYCHOMOTRICITE (HEBDOMADAIRE)	9
ART-THERAPIE (HEBDOMADAIRE)	5
GROUPE « HABILITE SOCIALE » (HEBDOMADAIRE) PSYCHOLOGUE & PSYCHOMOTRICIENNE	4
GROUPE « MUSIQUE ET RYTHME » (HEBDOMADAIRE) ART-THERAPIE	6
GROUPE « JEUNES ADULTES MAISON SOLEIL » (MENSUEL / ARRET SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019) ART-THERAPIE	7
GROUPE « MOUVEMENT LIBRE » (HEBDOMADAIRE) ART-THERAPIE ET PSYCHOMOTRICITE	5

❖ Le service social

L'assistante sociale a pour mission de conseiller, d'orienter, de soutenir, d'accompagner les jeunes et leur famille, afin de les aider dans leurs démarches, leurs projets, dans les domaines législatifs, financiers, administratifs et pour leur organisation de la vie quotidienne, en fonction de leurs besoins et leurs demandes. Pour effectuer ses missions, l'assistante sociale a une fonction d'interface entre les familles, l'établissement et les partenaires extérieurs qu'elle rencontre régulièrement.

De plus, des rencontres peuvent, en fonction de l'objectif travaillé, se faire en binôme avec l'éducateur référent du jeune concerné et de sa famille (parentalité, soutien dans le quotidien...). Ce binôme permet à l'assistante sociale de tenir une place de tiers, de médiateur et d'apporter un regard extérieur. Ainsi, en 2019, une quarantaine de rencontres selon ces modalités ont eu lieu.

De manière plus générale, l'assistante sociale veille au respect de la protection de l'enfance et informe les autorités compétentes des situations préoccupantes. Ainsi, en 2019, 2 remontées d'informations préoccupantes ont été transmises à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (la CRIP).

IV. L'EXPERIMENTATION D'UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF

Le rapprochement de l'IME et du SESSAD, formant désormais **le Pôle Enfance** depuis septembre 2018, a constitué une première étape pour proposer de nouvelles modalités d'accompagnement aux enfants dont les projets ne répondaient plus aux besoins identifiés.

2019 nous a permis d'expérimenter de nouveaux projets sur-mesure, en s'appuyant indifféremment sur les moyens à disposition de chaque entité et nous inscrire pleinement dans la dynamique du parcours.

L'ouverture récente sur site de Semblançay **d'une plateforme thérapeutique expérimentale**, par redéploiement interne du personnel (éducatif, pédagogique et soignant) et la mobilisation de nos enveloppes budgétaires pour accompagner des enfants aux profils atypiques et en rupture de parcours, a constitué un outil supplémentaire.

Enfin, la réflexion menée sur la **création d'un pôle « d'aide aux aidants »** a également mobilisé les équipes. Psychologue et assistante sociale, repérés comme les interlocuteurs

privilegiés de ce nouveau projet, ont déjà proposé la mise en place de **soutien et de conseil en faveur des aidants** (parents, fratrie, famille élargie, assistants familiaux).

V. LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Les parents ont toute leur place dans l'accompagnement des jeunes accueillis à l'IME.

En fonction des contextes familiaux (liens entre le jeune et sa famille, mesure de protection), du statut des parents (responsables légaux ou non) et de la situation de l'enfant (âge, capacités), nous adaptons notre communication à travers les différents espaces d'échange et d'expression proposés, ce qui répond aux **objectifs fixés par la fiche n°13 du CPOM 2017/2021**.

Des temps forts d'échange et de collaboration sont identifiés et rythme l'année :

- **La réunion de rentrée** qui a eu lieu le 21 septembre 2019 ;
- **Les réunions de synthèses** qui sont programmées tout au long de l'année. Elles ont lieu au moins 1 fois par an et permettent à chaque jeune, et en collaboration avec l'ensemble des partenaires (familles, responsables légaux, établissements scolaires, ASE, etc.), de déterminer son projet personnalisé d'accompagnement (avenant au contrat de séjour) ;
- **Les groupes de réflexion adressés aux parents** : ils ont lieu à raison d'un lundi toutes les 6 semaines de 18h30 à 20h30. L'objectif est de permettre un échange convivial sur les préoccupations communes, des inquiétudes, et de partager leurs expériences. En 2019, il a été proposé 4 temps d'échange, qui sont cette année proposés aux parents des jeunes du SESSAD.
- **Le développement de l'aide aux aidants** avec la création d'un pôle dédié ;
- **Le Conseil de Vie Sociale** qui perdure avec l'élection de nouveaux membres cette année.

Malgré nos sollicitations et nos encouragements, nous regrettons un engagement assez faible des familles avec, par exemple, une seule personne ayant proposé sa candidature pour représenter les familles au sein du Conseil de Vie Sociale.

VI. L'IME ET LE PARTENARIAT

Le développement du partenariat est essentiel. Bien connaître et identifier les partenaires permet d'assurer des relais ou des prises en charge complémentaires, au bénéfice du projet des enfants accompagnés par le service. Il facilite la fluidité des parcours.

Ainsi, les partenariats sont multiples et se déclinent de la manière suivante :

1. Partenariat avec l'Education Nationale

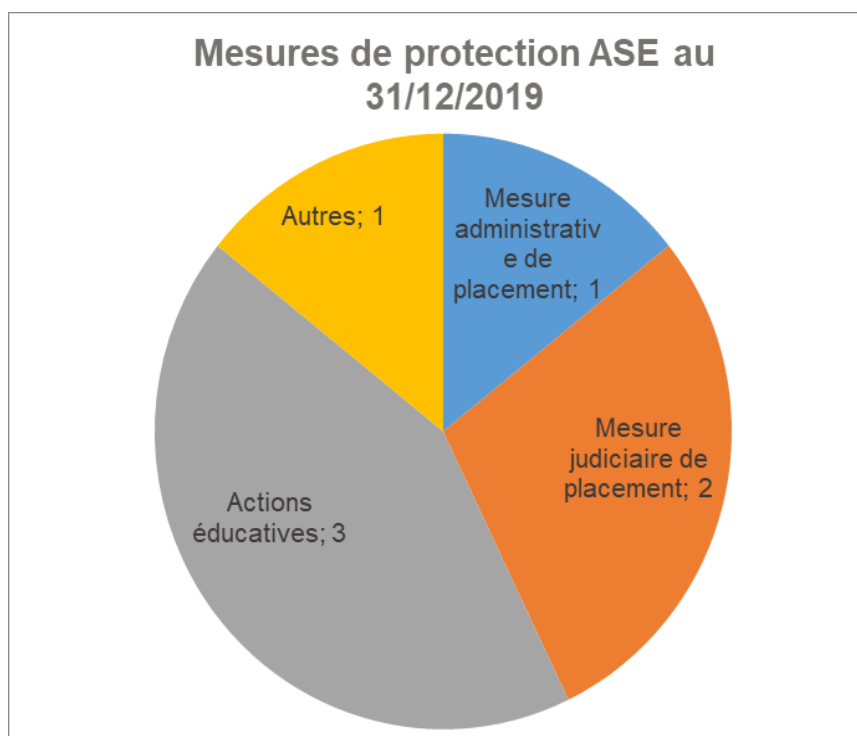
L'Education Nationale est un partenaire majeur de l'IME la Source dans le contexte de transformation de l'offre médico-sociale en cours.

Cette évolution se traduit notamment par la mise en place de 2 temps partagés ainsi que le développement de stages en temps partagés pour 4 jeunes. Ces nouveaux modes d'accompagnement impliquent une multiplication des intervenants autour du jeune. Dans ce contexte, afin d'apporter de la cohérence au projet, il est nécessaire de coordonner nos actions et donc de créer du lien entre partenaires.

Pour cela, nous travaillons à faire évoluer nos pratiques en multipliant les échanges entre équipes avec notamment la participation des professionnels de l'IME aux **Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS)** des jeunes bénéficiant d'un temps partagé.

Ce type de rapprochement vise à **créer de la perméabilité entre médico-social et éducation nationale**. Dans cet esprit, **un projet de création d'une Unité Expérimentale d'Inclusion Scolaire (UEIS) est en cours de développement avec le Collège du Parc de Neuillé-Pont-Pierre**.

2. Les services de Protection de l'Enfance



Au 31 décembre 2019, nous comptabilisons **7 jeunes qui bénéficient d'une mesure de protection ASE.**

Depuis plusieurs années, émergent des situations familiales complexes qui nous amènent à travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la protection de l'enfance.

3. Les conventionnements avec les rééducateurs

En 2019, l'IME a eu recours au conventionnement avec **4 orthophonistes** du secteur libéral. D'autre part, dans le cadre d'une prise en charge spécifique de soin, nous avons collaboré avec **1 zoo-thérapeute** ainsi qu'**1 apiculteur**.

Nous avons cette année décidé de créer davantage de lien avec nos partenaires libéraux.

Aussi, lorsque cela s'avère nécessaire et pertinent, nous invitons les rééducateurs à se joindre aux temps de réunion concernant les jeunes suivis. **Cette ouverture nécessite de faire évoluer nos pratiques professionnelles**, c'est un travail à développer dans les années à venir dans l'objectif d'améliorer notre qualité de service en direction des jeunes dont les accompagnements sont de plus en plus individualisés.

VII. LE PERSONNEL

4. Organigramme du service au 31 décembre 2019

Directeur	0.25
Chef de service administratif	0.10
Secrétariat	0.75
Services généraux	5.35
Chef de service éducatif	1
Educateurs spécialisés	4.75
Moniteurs éducateurs	2
Animateurs socio-éducatifs	1
Animateur DUT	1
Educateurs techniques spécialisés	2
Educateur technique	1
Maîtresse de maison	1
Professeur des écoles	2
Professeur d'EPS	0.10
Psychomotricienne	0.30
Art thérapeute	0.35
Assistante sociale	0.49
Médecin psychiatre	0.14
Médecin généraliste	0.12
Infirmier	1
Psychologue	0.50

5. Les mouvements de personnel

Les départs :

- 1 salarié pour rupture conventionnelle le 10/05/2019
- 1 salariée pour retraite le 31/12/2019
- 1 mutation vers le FAS le 04/09/2019

Les embauches :

- Recrutement en cours d'1 Educateur(trice) Technique Spécialisé(e) sur l'espace pédagogique
- 1 Educateur Spécialisé d'internat dont l'affectation reste à définir selon l'évolution des besoins

VIII. LES FORMATIONS

Type de formation	Heures de Formation Réalisées	Dates	Nom de l'organisme	Formation Financée hors budget (O/N)	Organisme financeur
Sécuriser la gestion des contrats à durée déterminée	7	28/01/2019	NEXEM	Non	
Formation N'Ormalise - préparat' budgétaire -ERRD	7	26/02/2019	Berger Levrault	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Formation N'Ormalise - préparat' des cptes	7	27/02/2019	Berger Levrault	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Utiliser l'analyse financière dans le secteur social et médico-social	14	15 et 16/05/2019	NEXEM	non	
Conférence "L'hospitalisation et l'accueil en structure au regard de la théorie de l'attachement"	6	21/05/2019	Centre Psychothérapeutique de l'Orne	non	
Référent de parcours en inter-institutionnalité	106,5	4/03 au 14/06/2019	I.T.S.	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Référent de parcours en inter-institutionnalité	101,5	4/03 au 14/06/2019	I.T.S.	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Référent de parcours en inter-institutionnalité	112	4/03 au 14/06/2019	I.T.S.	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Fiscalité des ESAT : traitement de la TVA	7,5	03/10/2019	ANDICAT	Non	
Journée d'étude "Métiers, Cultures et Identités professionnelles"	6	07/10/2019	CREAI Centre Val de Loire	non	
Journées Nationales de formation des personnels des IME et IEM : "0-100 solutions - L'avenir des IME-IEM face aux défis du virage inclusif"	14	14 au 16/10/2019	CREAI Grand Est	oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre

Journées Nationales de formation des personnels des IME et IEM : "0-100 solutions - L'avenir des IME-IEM face aux défis du virage inclusif"	14	14 au 16/10/2019	CREAI Grand Est	oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Journées Nationales de formation des personnels des IME et IEM : "0-100 solutions - L'avenir des IME-IEM face aux défis du virage inclusif"	14	14 au 16/10/2019	CREAI Grand Est	oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
Certificat individuel Décideur en entreprise soumise à agrément	21	21 au 23/10/2019	CFPPA de Fondettes	non	
Certificat individuel Décideur en entreprise soumise à agrément	21	21 au 23/10/2019	CFPPA de Fondettes	non	
48èmes Journées Annuelles de Thérapie Psychomotrice "Temps du soin, soin du temps, - Quelles temporalités ? "	21	14 au 16/11/2019	SNUP	non	
Responsable de l'évaluation qualité des organisations de l'économie sociale	38	15/10 au 13/12/2019	ESPACE SENTEIN	Oui	Plan de Formation : UNIFAF Centre
CAFDES 2ème+3ème année	210	7/01 au 5/11/2019	I.T.S.	Non	
DE ETS 2ème+3ème année	167,5	22/01 au 11/12/2019	I.T.S.	Oui	Période Prof : UNIFAF Centre
DE ME 2ème année+3ème année	368,75	02/01 au 10/05/2019	I.T.S.	Oui	Période Prof : UNIFAF Centre

IX. DONNEES ECONOMIQUES

Immobilisations acquises en 2019	TTC
TAXE D'APPRENTISSAGE	
	0,00
S/total Taxe d'apprentissage	0,00
CREDITS NON RECONDUCTIBLES	
Salle à manger	100 000,00
S/total Crédits non reconductibles	100 000,00
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS	
Salle à manger et vestiaires sanitaires cuisine centrale	319 266,00
Armoire 2 portes SAGI p/cuisine centrale	1 999,86
Armoire froide positive p/cuisine centrale	478,35
Ford CMAX FE681SG	17 440,18
Peugeot FE678YW	13 998,47
Buffet Bandana 3 pièces	1 534,29
Table réunion 14 places Alliance	495,12
S/total Plan pluriannuel d'investissements	355 212,27
Total Général	455 212,27

CONCLUSION

L'année 2019 constitue pour l'IME une année charnière. Les nouvelles politiques publiques nous invitent aujourd'hui à penser, organiser, structurer différemment nos modalités d'accompagnement qui doivent résolument s'inscrire dans une logique de parcours, adaptée aux besoins spécifiques, complexes et variés du public.

La constitution du Pôle Enfance et le développement depuis plusieurs mois de nouveaux projets d'accompagnement impulsent au sein des équipes IME/SESSAD une dynamique positive, propice aux changements attendus.

La formalisation d'un nouveau projet de « dispositif », prévue au 1^{er} semestre 2020, sera l'aboutissement de notre réflexion et la base de nos actions futures.